



## Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

### PROVINCE DE QUÉBEC

### MRC DE PIERRE-DE SAUREL

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu tenue le 30 septembre 2025, à 19 h 30 sous la présidence de M. Alain Chapdelaine, Maire. Cette séance ouverte au public s'est tenue à la Mairie de la Municipalité, située au 1111, rue du Parc. Elle est diffusée en direct sur Facebook et est disponible sur la chaîne YouTube de la Municipalité dans les 48 heures suivant sa levée.

#### Présences :

M. Alain Chapdelaine	Maire	Présent
M. Steeve Coll	Conseiller district # 1	Présent
M. Martin Évangéliste	Conseiller district # 2	Présent
M. Martin Larivière	Conseiller district # 3	Présent
M. René Courtemanche	Conseiller district # 4	Présent
M. Denis Dugas	Conseiller district # 5	Présent
M. Guy Nadon	Conseiller district # 6	Présent

#### Autres présences :

Michèle Bérubé, directrice générale par intérim et responsable de l'urbanisme;

#### Absents :

Francis Dubreuil, directeur général et greffier-trésorier-adjoint par intérim;

---

## 1. OUVERTURE

09-254

### 1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

---

Le greffier-trésorier constate que le quorum est atteint et le président déclare l'assemblée ouverte à 19 h 54.

### 1.2 MOMENT DE RÉFLEXION

---

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil observent un bref moment de recueillement.

09-255

### 1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Il est proposé par Monsieur René Courtemanche et appuyé par Monsieur Denis Dugas :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis:

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**09-256 1.4 ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

---

CONSIDÉRANT QUE la séance ordinaire du conseil de la municipalité s'est tenue le 16 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de cette séance et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur René Courtemanche et appuyé par Monsieur Steve Coll :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2. ADMINISTRATION**

**09-257 2.1 DEMANDE DE GRATUITÉ POUR L'UTILISATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE CHAPDELAIN ET L'AFFICHAGE SUR LE PANNEAU NUMÉRIQUE**

---

CONSIDÉRANT QUE Mme Linda Normandeau a fait parvenir une demande en ce sens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur René Courtemanche et appuyé par Monsieur Steve Coll :

Octroi d'une gratuité pour la location du centre communautaire Chapdelaine et du panneau d'affichage numérique

D'octroyé la gratuité pour la tenue d'une activité politique ouvert à tous.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**3. RESSOURCES HUMAINES**

**09-258 3.1 OCTOI D'UNE PRIME SALARIALE POUR LE REMPLAÇANT AU POSTE DE RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS**

---

Il est proposé par Monsieur Martin Évangéliste et appuyé par Monsieur Guy Nadon :

Octroi d'une prime salariale à un employé

D'octroyé la prime salariale au montant de 130\$ à l'employé #32-0024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **4. COMMUNICATION**

---

#### **5. FINANCES**

#### **09-259 5.1 ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENTS (COMPTES PAYÉS ET COMPTES À PAYER)**

---

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et greffier-trésorier et des décisions prises lors de la dernière séance ordinaire du conseil;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation du directeur général et greffier-trésorier;

CONSIDÉRANT QUE les listes des comptes payés et des comptes à payer sont conservées aux archives de la Municipalité et font partie intégrante de la présente résolution comme si elles étaient reproduites au long;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Denis Dugas et appuyé par Monsieur René Courtemanche :

D'approuver la liste des comptes payés pour le mois totalisant la somme de 154 748,26 \$ et d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois totalisant la somme de 46 956.30 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**09-260 5.2 AUTORISATION DE PAIEMENT À L'ENTREPRISE GROUPE 132 POUR DIVERS TRAVAUX DE PAVAGE DE LA RUE GERTIN (PROJET TP-01-2025)**

---

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur Catherine Tétrault recommande le paiement de la facture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Évangéliste et appuyé par Monsieur Guy Nadon :

d'autoriser le paiement à l'entreprise Groupe 132 pour divers travaux de pavage de la rue Gertin (projet TP-01-2025) au montant de 79987.22 \$, taxes incluses, moins la retenue de 5% prévus au contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**09-261 5.3 AUTORISATION DE PAIEMENT À L'ENTREPRISE GROUPE 132 POUR DIVERS TRAVAUX DE PAVAGE SUR LE TERRITOIRE**

---

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés conformément à la soumission approuvée par la direction générale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Guy Nadon et appuyé par Monsieur Denis Dugas :

d'autoriser le paiement à l'entreprise Groupe 132 pour divers travaux de pavage sur le territoire au montant de 9 514,18\$, taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5.4 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS**

---

il procéder au dépôt des états comparatifs pour l'année 2025.

**5.5 DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2025**

---

Il est procédé au dépôt des prévisions budgétaires pour la fin de l'année 2025

**09-262 5.6 AUTORISATION DE VIREMENTS BUDGÉTAIRES**

---

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des transferts en vertu du règlement du contrôle et suivi budgétaire,

CONSIDÉRANT QUE la liste des transferts sont conservées aux archives de la Municipalité et font partie intégrante de la présente résolution comme si elles étaient reproduites au long;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Évangéliste et appuyé par Monsieur Denis Dugas :

D'autoriser les virements budgétaires

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **6. BIENS ET SERVICES**

### **6.1**

---

EN CONSÉQUENCE, il est proposé :

## **7. RÈGLEMENTS ET AFFAIRES JURIDIQUES**

### **7.1**

---

EN CONSÉQUENCE, il est proposé :

## **8. URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE**

### **8.1 DÉPÔT DU RAPPORT DU MOIS PRÉCÉDENT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS.**

---

Il est procédé au dépôt du rapport du mois de septembre sur les permis en vigueur sur le territoire pour cette période.

## **9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

## **10. LOISIRS ET CULTURE**

---

## **11. AFFAIRES DIVERSES**

### **11.1 DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DES CADETS DE LA SÛRETÉ QUÉBEC**

---

Il est procédé au dépôt du rapport d'activité 2025 des cadets de la Sûreté Québec

## **12. CLÔTURE**

### **12.1 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

---

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du public sont invités à poser leurs questions au conseil.

### **12.2 PÉRIODE D'INTERVENTION DES ÉLUS**

---

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil sont invités à tour de rôle à s'exprimer sur un sujet d'intérêt public relatif à la Municipalité.

### **09-263 12.3 LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par Monsieur René Curtemanche et appuyé par Monsieur Denis Dugas :

De lever la séance à 20 h 19

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ